

Les Commissions Communales Finance et grands Projets sont particulièrement heureux qu'aujourd'hui le Conseil Communal puisse de façon solennelle prendre connaissance du Master Plan pour le réaménagement du site des Forges de Clabecq.

=> Ce master plan va influencer la vie de la commune et lui donnera un nouvel essor. Nous tenons à particulièrement mettre en avant que celui-ci est le 2<sup>e</sup> plus gros chantier de Wallonie après celui de Louvain-la-Neuve.

La mise en place d'un tel projet nécessite une révision du Plan de Secteur. Il est impératif de bien comprendre qu'une révision du Plan de Secteur est une procédure très longue à mettre en œuvre. On peut communément parler de **3, 4 voir un délai de 10 ans !!**

Pour rappel, un master plan est un outil stratégique qui a pour but d'aider à la réflexion, de permettre une bonne communication autour du projet et de servir à des fins de négociations. Il n'est donc ni contraignant ni définitif, mais il constitue un cadre de référence souple et capable de s'adapter à l'évolution de l'aménagement du site.

A ce jour, plusieurs plans ont été réalisés concernant les différents aspects du réaménagement du site.

Toutefois, ce Master Plan est la résultante d'un consensus collégial et citoyen et que dès lors il ne faudrait pas se relancer dans des débats de peur de dénaturer le projet. L'obtention des permis est difficile mais une partie du site non-exploité industriellement, côté des Bruyères, pourrait déjà commencer à être aménagé, moyennant l'obtention des autorisations nécessaires.

Vous comprendrez donc bien que pour réaménager un tel site le maître d'œuvre, à savoir le Groupe DUFERCO a besoin de l'appui du Conseil Communal **pour confirmer la volonté démocratique d'une telle reconversion.**

Raison pour laquelle les Commissions Communales Finance et Grands Projets ont souhaité mettre à l'ordre du jour **d'un Conseil Communal spécial**, la présentation de ce Master Plan et ce, d'autant plus que notre Conseil Communal siège avec plus de 17 nouveaux conseillers communaux.

Cet appui communal sera un signal fort adressé à la Région Wallonne, au fonctionnaire délégué (M. Radelet) et au gouvernement. Cela aidera le Groupe DUFERCO dans la dynamique et plus précisément dans l'obtention des permis, en réaffirmant cette volonté démocratique de reconversion du site des Forges de Clabecq selon les grands principes du Master Plan.

-----  
Les enjeux de ce Master Plan sont conséquents pour Tubize. Il s'agit d'une ville dans la ville qui servira à redynamiser la commune (un site de 80 ha, long de 2 km, large de 880m à moins de 750 m du centre).

On peut distinguer 5 grands types d'enjeux :

En termes d'organisation de la ville et de son développement

En termes économiques

2000 logements + 3,3 ha dédiés au secteur tertiaire + un ensemble global prévu pour la construction de crèches et de séniories + un concept de la mutualisation des stationnements + la construction d'un hôtel.

En matière de logements

En matière de mobilité

Plusieurs problèmes se posent ???

La création du RER, le réaménagement de la gare de Clabecq, le contournement nord.

Qu'advient-il de la voie ferrée qui se trouve sur le site ???

Concernant la remise en route de la voie ferrée ou de sa disparition, il existe des discussions avec la SNCB.

Quid gare de Clabecq ???

La SNCB est actuellement dans une politique des petites gares → peu d'espoir de la rouvrir.

Il serait + pertinent d'organiser des navettes régulières de bus entre le site et la gare de Tubize.

Le projet ne peut se faire dans sa totalité sans le contournement nord. → Nouvelle dynamique.

En matière d'environnement

Les Commissions ont fait le point sur la dépollution du site.

Groupe DUFERCO explique 3 solutions de traitement des terres polluées :

1° Traitement physico-chimique.

2° Traitement biologique par aération des terres.

3° Traitement biologique.

Quid de la gestion des eaux pluviales ???

M. Soudan soulève le fait que dans l'aménagement il est prévu de remettre certaines portions de la Sennette à ciel ouvert. Il attire l'attention sur le risque d'inondations possibles et signale que la Région Wallonne avec l'aide des Pompiers de Tubize va remettre en état le second pertuis de la Sennette afin de l'utiliser comme bassin de rétention. Il rappelle pour info que le site

Aqualim de la région Wallonne donne le débit du Hain et de la Sennette toutes les 6h.

Attention sur le fait que ce plan devra si pas solutionner, à tout le moins ne renforcer le risque d'inondations. + de normes + sévères.